

Conseil Canadien pour la Coopération Internationale (CCCI)

Feuillelet d'information : cessation du financement

Contexte

- Le CCCI cumule 40 années d'expérience du suivi et de l'analyse des politiques fédérales en matière d'affaires étrangères, d'aide, de commerce, de consolidation de la paix, de justice environnementale et de droits de la personne.
- Le CCCI regroupe environ 90 organisations canadiennes de la société civile, qui interviennent tant au Canada qu'à l'étranger.
- Le CCCI est un leader en matière de responsabilisation et de mise en valeur des bonnes pratiques
- Le financement accordé par l'ACDI au Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), la principale coalition au Canada visant à mettre fin à la pauvreté dans le monde, est compromis.
 - Le CCCI a soumis une proposition de programme à l'ACDI en octobre 2009.
 - L'entente de contribution entre le CCCI et l'ACDI, qui s'échelonnait sur une période de trois ans, est arrivée à son terme le 31 mars 2010.
 - Le CCCI en est maintenant au deuxième mois d'une période de prolongation temporaire de trois mois.
 - Les deux tiers du personnel du CCCI ont reçu un avis de licenciement.
 - Le CCCI a mis en vente ses locaux pour faire face à la réduction du financement.
- Environ 30 p. 100 des fonds du Conseil proviennent de sources autres que le gouvernement, y compris de ses généreuses organisations membres qui le soutiennent.
- Une voix critique et largement respectée au service des plus pauvres du monde risque d'être bâillonnée si le financement du CCCI est interrompu.
- La cessation du financement du CCCI lance un message non équivoque au milieu des ONG : « prenez garde à ce que vous dites, sans quoi vous risquez de perdre votre financement ».
- Si la politique partisane détermine le financement de l'aide, c'est qu'on fait une croix sur l'efficacité et la responsabilité à l'égard de la population canadienne et des plus pauvres du monde.

Principaux messages

1. Non-renouvellement du financement du CCCI :

- Financement de l'ACDI au CCCI – La coalition canadienne par excellence ayant pour mission de mettre fin à la pauvreté dans le monde est menacée.
L'abolition du financement octroyé au CCCI, pourrait signifier la suppression d'une voix influente et respectée qui se porte à la défense des pauvres.

2. Message politique -- une douche froide :

- L'abolition du financement fait l'effet d'une douche froide dans la communauté des ONG.
- Un tel message véhicule

- « une politique de représailles » – exprimer son opinion c'est risquer de perdre son financement; et
- « la gestion du message » – le gouvernement renforcera le contrôle sur ce qui se dit et qui le dit.

3. Réaction :

- Si la diversité est exclue, le débat faiblit et aboutit à une mauvaise politique publique.
- Si la politique partisane doit être le moteur du financement de l'aide, on fait alors une croix sur l'efficacité et la responsabilité vis-à-vis des Canadiens et des pauvres du monde.

Ce que nous voulons

- La ministre de la Coopération internationale, Beverley Oda, devrait annoncer immédiatement le financement que l'ACDI octroie au Conseil.
- La ministre de la Coopération internationale doit travailler de concert avec le milieu des ONG de manière à rétablir la confiance dans une prise de décisions non partisans relativement aux programmes d'aide.
- Les décisions relatives au financement de l'aide doivent s'appuyer sur des normes claires, transparentes et fiables.

Pour intervenir

- Visitez le site web du CCCI à www.ccic.ca